



Code d'éthique de l'entraîneur de soccer

L'entraîneur doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur ses joueurs et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité.

Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses joueurs qu'à leur fiche de victoires et de défaites. Il ne doit pas considérer le sport et le soccer comme une fin en soi mais comme un outil d'éducation.

Afin d'accomplir sa tâche avec succès l'entraîneur doit :

1. Connaître, respecter et faire respecter les règles de soccer en tout temps ;
2. Respecter et défendre les décisions des arbitres en tout temps ;
3. Sensibiliser ses joueurs à l'esprit sportif et l'encourager ;
4. Dédramatiser la défaite et éviter de surévaluer la victoire ;
5. **Ne pas oublier que tous les joueurs méritent et ont besoin de jouer équitablement ;**
6. Respecter les entraîneurs adverses, leurs joueurs et leurs supporters ;
7. Rappeler à tous que les règlements visent à protéger la nature du jeu et les joueurs ;
8. Respecter les capacités et les limites des joueurs quant à l'effort et au temps exigés ;
9. Se rappeler que la victoire à tout prix amène l'utilisation de méthodes douteuses ;
10. L'ENTRAÎNEUR doit parfaire ses connaissances de l'enseignement et de l'apprentissage;
11. L'ENTRAÎNEUR doit apprendre à planifier, diriger et évaluer ses séances d'entraînement;
12. L'ENTRAÎNEUR doit contribuer au développement et à la structure du soccer;
13. L'ENTRAÎNEUR doit être conscient de l'aide qu'il apporte aux jeunes, tant au niveau physique que moral;

14. L'ENTRAÎNEUR sera sous la responsabilité du comité de soccer de La Présentation;
15. L'ENTRAÎNEUR devra respecter et observer tous les règlements, directives et décisions du comité de soccer de La Présentation et/ou de la Ligue de Soccer des Patriotes, tant au niveau réglementation, technique que philosophique;
16. L'ENTRAÎNEUR devra respecter tous les règlements de la F.I.F.A. sauf avis contraire du comité de soccer de La Présentation et/ou de la Ligue de Soccer des Patriotes;
17. L'ENTRAÎNEUR devra, sans exception, respecter et être poli envers tous les membres du comité de soccer de La Présentation et/ou de la Ligue de Soccer des Patriotes incluant arbitres, officiels, joueurs et parents;
18. L'ENTRAÎNEUR est un exemple pour les jeunes, c'est pourquoi il devra avoir un langage et un comportement adéquat et s'abstenir de blasphémer;
19. L'ENTRAÎNEUR doit être juste et équitable envers tous les joueurs qu'il supervise (temps de jeu, communication, etc.);
20. L'ENTRAÎNEUR ne doit jamais se trouver isolé et/ou à l'écart avec un joueur ou une joueuse, il doit toujours être en présence d'un témoin;
21. L'ENTRAÎNEUR est responsable d'aviser les joueurs de son équipe des heures et journées des pratiques et des parties;
22. L'ENTRAÎNEUR devra se faire un devoir de remplir adéquatement les feuilles de parties;
23. Tout règlement d'équipe, sans exception, devra être soumis pour approbation, au comité de Soccer de La Présentation, et ce, avant la première partie de la saison régulière;
24. Tout ENTRAÎNEUR qui manquera aux règlements sera passible de perdre son titre et ses responsabilités d'entraîneur suite à une décision du comité de soccer de La Présentation et/ou de la Ligue de Soccer des Patriotes.

Je _____ reconnais avoir pris connaissance du présent code d'éthique et m'engage à respecter en entier les conditions qui y sont décrites.

Signature

Date